



19 janvier : Réformes des retraites Une nouvelle réforme injuste qui ne règle rien !

La réforme présentée par Elisabeth Borne est dans la droite ligne des réformes précédentes qui ont engendré baisse des pensions et report de l'âge de départ à la retraite qui passe de 62 à 64 ans.

Contrairement aux intentions exprimées, cette réforme n'est ni juste ni porteuse de progrès social, c'est une réforme financière dont les efforts ne seront supportés que par les seuls salariés actifs.

Au passage le gouvernement réalise un vieux rêve du patronat à savoir la suppression des régimes spéciaux.

Une réforme déconnectée de la réalité de travail.

Âge de départ 62 ans c'est déjà trop, 64 ans c'est plus possible !

Le report de l'âge légal à 64 ans, c'est plus de précarité :

Que sont les périodes de précarité en fin de carrière ?

On considère que les *sas de précarité* ou *périodes de précarité avant la retraite* correspondent à une situation où les individus ne sont ni en emploi ni en retraite.

- ▶ En 2019, 20% des Hommes et plus de 30% des Femmes sont dans cette situation à 61 ans.
- ▶ Globalement, 20% des travailleurs sont dans cette situation à partir de 58 ans

Les périodes de précarité en fin de carrière sont plus importantes pour les ouvriers et les employés que pour les cadres et les professions intermédiaires

A 64 ans, le travail c'est la santé ?

Selon l'INSEE en 2019, l'espérance de vie en bonne santé est en moyenne de :

- ▶ Hommes 63,7 ans
- ▶ Femmes : 64,6 ans

A 64 ans 25% des plus pauvres seront morts !

L'INSEE, démontre que l'espérance de vie est directement liée au niveau de vie.

Ainsi dans la catégorie des 5% des plus pauvres, en moyenne 1 personne sur 4 n'atteindrait pas l'âge de départ actuel de 62 ans. Un âge de départ fixé à 64 ans pénaliserait encore plus les plus pauvres. A condition qu'ils y aient le droit !

1200 EUROS POUR LES PETITES PENSIONS, Pas pour tout le monde !

La revalorisation du minimum retraite à 85 % du Smic (1200 euros) est prévue par la loi depuis 2003 !

Le gouvernement met donc enfin en œuvre une mesure déjà prévue, en oubliant de préciser que ce sera conditionné au fait d'avoir **une carrière complète**.

Pour les 80 % des retraité·es qui ont une pension de moins de 1 000 euros sans avoir de carrière complète, majoritairement des femmes, cette mesure ne changera rien !

PÉNIBILITÉ ET RÉGIMES SPÉCIAUX, STOP À LA DÉSINTOX !

Depuis la mise en place du compte individuel de pénibilité, seul·es 11 000 salarié·es partent en départ anticipé chaque année alors que la pénibilité concerne 40 % des emplois. Pourquoi ? Parce qu'il manque 4 critères de pénibilité et que les seuils d'exposition sont trop élevés.

Les régimes spéciaux sont des régimes de retraite pionniers qui justement garantissent la reconnaissance de la pénibilité dans le cadre d'un statut afin d'assurer à la fois la santé des travailleurs mais aussi la sécurité des usagers.

Plutôt que d'aligner les droits des salarié·es vers le bas en supprimant les régimes spéciaux, il faut au contraire que l'ensemble des salarié·es exposé·es à de la pénibilité puissent partir plus tôt !



LE GOUVERNEMENT REFUSE D'AUTRES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT :

Le gouvernement impose cette réforme violente et injuste pour résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards d'euros à horizon 2032... Pourtant, plusieurs leviers pourraient être actionnés pour financer la retraite à 60 ans et notamment :

- mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises ; mettre à contributions les dividendes et les revenus financiers des entreprises. Pour rappel le total des dividendes versés à une poignée d'actionnaires en 2021 : **230 Milliards €**.
- élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires et l'intéressement et la participation ;
- mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards par ans dans les caisses ;
- augmenter les cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros

Le bon âge c'est 60 ans !

La CGT revendique le droit à la retraite à taux plein à partir de 60 ans pour tous et toutes !

- Pensions à 75 % minimum du revenu net d'activité calculé sur les 10 meilleures années dans le privé et 6 dernier mois dans le public.
- Une pension minimum au niveau du SMIC pour les retraités déjà liquidés et les nouveaux entrants.
- L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires !
- Le SMIC à 2000 € brut.
- La mise en place de l'échelle mobile des salaires (augmentation automatique des salaires sur l'inflation).
- La reconnaissance des années d'études et de recherche d'emploi dans les droits à la retraite.



Toutes les organisations syndicales à savoir **la CGT, CFDT, Force ouvrière, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires et la FSU**, appellent les salariés, retraités et privés d'emploi à une première journée de **grève et manifestations le 19 janvier 2023**.

A Paris Manifestation Régionale 14h00 République – Bastille – Nation

Dans le 77 :

A Meaux : Rassemblement/Manifestation 9h30 Place de l'Europe

A Nemours : Rassemblement 10h Place de la République

Melun : 9h30 En construction Intersyndicale infos à venir <http://cgt77.fr/>

Bus au départ du 77 : Réservations par SMS Merci- Bus supplémentaires <http://cgt77.fr/>

-Coulommiers 1 Bus RDV 11h30 Cours Gambetta face crédit Agricole : Réservations 06 73 34 65 02 SMS Uniquement (Nom, Entreprise, Nb places)

-Meaux : 1 Bus RDV 12h Place de l'Europe Réservations 06 27 99 80 92

-Melun : 1 Bus RDV 12h Parking Conforama Melun– Réservations : ulcgtmelun@outlook.fr SMS en journée Uniquement (Nom, Entreprise, Nb places) **07 49 42 47 82**

-Mitry Mory 1 Bus RDV Bourse du travail 12h- Mairie centrale 12h15 – Mairie annexe **12h30 Réservations par sms 06.89.93.27.03**

-MLV : 2 Bus RDV 12h15 cours de l'Arche Guédon à Torcy -12h30 rond-point des 4 Pavés à Noisiel-12h45 château de Champs: Réservations 06 18 31 84 61 SMS Uniquement (Nom, Entreprise, Nb places)

-Montereau 1 Bus RDV 12h00 Face à l'Hôpital : Réservations 06 83 01 99 02

-Nemours 1 Bus RDV Champ de Mars à 12h : Réservations : 06 46 44 45 85 ou 06 16 58 34 58 SMS Uniquement (Nom, Entreprise, Nb places)

-Safran Villaroche 2 Bus -12h (bus intersyndical d'entreprise).